



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

**OBJET : Budget Primitif 2021
Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

EXPOSE

Le Budget Primitif 2021 prévoit d'intégrer les résultats cumulés de l'année 2020.

Ces résultats par section sont les suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	-85 294,57
Report antérieur	118 344,61
Cumul	33 050,04
Investissement	
Résultat exercice	
Report antérieur	
Cumul	
RAR recettes	0,00
RAR dépenses	0,00
Solde RAR invest	
Besoin de financement	
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2021	33 050,04

Conformément à l'instruction M49, le Budget Primitif 2021 du budget annexe SPANC est voté par nature au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 338 425.04 €
- Section d'investissement : néant

Ce dossier a été examiné lors de la commission «Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 30 mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2021 du budget annexe SPANC de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 avril 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210421-571-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-04-2021

Publication le : 21-04-2021
Conseil Communautaire du 15 avril



Le Président,

Alain HUNAUT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 47
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 51
 Contre :
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 8 avril 2021

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 15 avril 2021

M. le Président

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 15 avril 2021

Les membres du Conseil Communautaire :



COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART		
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI		
	Mme Jacqueline BOMBRAY		
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		
	M. Bernard GAUDIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO		
DERVAL	M. Dominique DAVID		
	Mme Jacqueline LEBLAY	M. Michel HORHANT	
	M. Michel HORHANT		
	Mme Laurence LE BIHAN		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	Mme Lucie PAUL		
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON	Mme Béatrice PIERRISNARD	
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		Excuse (pas de pouvoir)
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		Signature
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		Signature
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	M ^{me} Céceldine PINSON-LERAY	Signature
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		Signature
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		Signature
	M. Jean-Yves GICQUEL		Excuse (pas de pouvoir)
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		Signature
	Mme Annette PIÉTIN		Signature
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		Signature
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		Signature
PÉTIT-AUVERNE	M. Guy DELAUNAY		Signature
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		Signature
	Mme Isabelle MICHAUX		Signature
	Mme Catherine LE HÉCHO		Signature
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU		Signature
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		Signature
	Mme Marie-Paule SECHET		Signature
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		Signature
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	M ^{me} Marie-Anne LAILLET	
	Mme Marie-Anne LAILLET		Signature
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		Signature
	Mme Martine CHEVALIER		Signature
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		Signature
	Mme Nathalie PIGRÉE		Signature
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	M ^{me} Edith MARGUIN	
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		Signature

AR-Préfecture

044-200072726-20210421-571-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-04-2021

Publication le : 21-04-2021



Le Président,

Alain HUNAULT